

La maladie peut toucher tout le monde et modifier son comportement. Bien que les médicaments soignent, certains peuvent ne pas être compatibles avec la conduite d'un véhicule

Les effets sur la conduite

Effets affaiblissants :

- La somnolence, perte de vigilance, vertige, trouble du raisonnement, temps de réaction allongé.

Effets stimulants :

- Euphorie, oubli du risque... Autres effets : troubles de la vision.

Ce que je dois savoir

- De nombreux médicaments sont capables d'altérer les capacités de conduite en particulier les tranquillisants et les somnifères mais également ceux utilisés contre la toux, la fièvre, la douleur...
- En cas d'effets sur la conduite, il existe sur les boîtes de médicaments des pictogrammes pour prévenir des risques et de l'attitude à adopter.

Conseils et prévention

- Signalez au médecin ou au pharmacien votre profession avant la prescription ou la délivrance de certains médicaments et sollicitez leurs conseils
- Consultez la notice : les effets indésirables, mise en garde, rubrique : « conducteurs et utilisateurs de machine »
- Ne faites pas de mélange avec d'autres médicaments, alcool...
- Abstenez-vous de conduire si vous vous sentez somnolent, pris de vertiges...



Soyez prudent

Ne pas conduire sans avoir lu la notice



Soyez très prudent

Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé



Attention, danger : ne pas conduire

Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin